

Suspect arrêté pour traite d'êtres humains

POLICE Une opération conduite par Europol a permis l'arrestation de 254 personnes dans 34 pays. La Suisse y a participé avec un seul canton romand, Genève.

La Suisse a participé à une opération policière européenne concernant la traite des êtres humains entre le 24 et le 30 octobre, selon un récent communiqué d'Europol. Notre pays a engagé 120 collaborateurs pour contrôler 64 lieux considérés à risque pour ce type de délits, selon la police fédérale (FedPol). Mais un seul canton romand s'y est mêlé: Genève, où un suspect a été arrêté.

«La traite est un délit de l'ombre. L'échange d'informations est primordial.»

Mélanie Lourenço, porte-parole de FedPol

L'opération, coordonnée par Europol, a impliqué 34 pays, permis l'arrestation de 254 suspects et l'identification de 910 victimes potentielles. Les policiers se sont rendus aux frontières, dans les gares, les salons de massage, les maisons closes, les hôpitaux ou encore les lieux d'accueil pour les migrants ou les victimes de violence. Plusieurs cas d'exploitation sexuelle de mineurs ont été découverts en Angleterre, mais aussi en Croatie. Si l'envergure de ces résultats semble importante pour l'Europe, il est plus difficile d'obtenir des chiffres en Suisse. FedPol refuse de donner plus de détails et nous renvoie aux cantons.

Or, selon un rapport publié

par FedPol cet été, les risques les plus élevés de traite se situent dans les cantons urbains, en Suisse romande, ceux de Genève et de Vaud, lequel ne s'est pas joint à l'opération. «Nous n'avons pas participé à cette semaine pour des raisons organisationnelles», répond Florence Frei, porte-parole de la police cantonale vaudoise, qui précise que le canton possède une brigade dédiée à cette problématique, active toute l'année. Malgré plusieurs relances, les autres cantons n'ont pas expliqué pourquoi ils n'ont pas pris part à cette opération.

Cette stratégie d'action internationale concentrée sur quelques jours aurait pourtant montré son efficacité, selon FedPol. «La traite est un délit de l'ombre», explique Mélanie Lourenço, porte-parole. L'échange d'informations est primordial. L'un des buts de ces actions coordonnées entre plusieurs pays est d'identifier des victimes ou de mieux repérer les modes opératoires des auteurs.»

Augmentation des cas

Le nombre de victimes de traite qui s'adressent aux organisations spécialisées est en très forte augmentation, selon la Plateforme suisse contre la traite des êtres humains: de 142 nouvelles victimes en 2019 à 207 en 2021. Cette évolution peut être liée au fait que les professionnels sont plus sensibles à cette thématique, mais aussi à l'augmentation réelle du nombre de cas.

Dans le canton de Vaud, cette forte augmentation semble se poursuivre en 2022. Selon Angela Oriti, directrice d'Astrée, Association de Soutien aux victimes de Traite et d'exploitation, «nous constatons une augmentation du nombre d'hommes victimes d'exploitation du travail». L'association a aussi pris en charge, pour la première fois, des réfugiés ukrainiens exploités par leur famille d'accueil dans l'économie domestique. «Ces cas comporte des indicateurs clairs de traite», dit-elle.

MARIE PARVEX



Après Ignazio Cassis, c'est au tour d'Alain Berset de devenir une cible pour un changement au Conseil fédéral.

Berset devient la nouvelle cible au Conseil fédéral

ANALYSE La droite avance ses pions pour pousser le Fribourgeois gentiment vers la sortie. Avec l'idée d'offrir le siège aux Verts.

ARTHUR GROSJEAN
arthur.grosjean@lematindimanche.ch

«J'y suis, j'y reste... et encore pour longtemps.» C'est en substance le message qu'Alain Berset essaie de faire passer pour montrer qu'il tient fermement la barre du Département fédéral de l'intérieur et qu'il n'est pas prêt à faire ses valises après son année présidentielle en 2023. Pourtant, la Berne fédérale a vécu un moment important ces derniers jours. Ce n'est plus le souffre-douleur du Conseil fédéral Ignazio Cassis qui se trouve dans la ligne de mire, mais bien Alain Berset, l'homme fort et le doyen de fonction du Conseil fédéral.

Il devient patent que la droite libérale et conservatrice essaie de pousser Alain Berset gentiment vers la sortie. On l'a vu avec l'élection à la présidence de la Confédération où le Fribourgeois a fait un score mé-

diocre. Ce dernier n'était pas aussi catastrophique que celui de sa prédécesseure Micheline Calmy-Rey en 2011, mais le message était clair: il serait temps de tourner la page.

La démonstration de force

Ce signal a été renforcé avec la nouvelle répartition des départements. Alain Berset, qui avait des velléités de changer d'air aux Finances ou aux Affaires étrangères pour prolonger sa carrière, a été discrètement enjoint de rester à sa place. Et on a assisté à une démonstration de force de la droite UDC/PLR, qui s'est adjugé les meilleurs morceaux. L'UDC a conservé l'Économie et a obtenu pour son néophyte Rösti l'important Département des transports, de l'énergie et de l'environnement. Le PLR, lui, a gagné les Finances et sécurisé le siège branlant d'Ignazio Cassis pour l'an prochain lors des élections gouvernementales. Une alliance gagnant-gagnant.

À gauche, certains crient au scandale et à l'arrogance de la droite. Mais c'est un peu court. La gauche, qui maîtrise les Exécutifs dans les grandes villes du pays, ne fait pas autre chose quand elle est au pouvoir. Ce lamento traduit plutôt la faiblesse actuelle du Parti socialiste. Il est loin le temps où ce

parti minoritaire arrivait à peser sur les élections au Conseil fédéral. L'exemple le plus frappant? La spectaculaire éviction de Christoph Blocher en 2007, préparée en secret dans les officines PS.

Un PS à la peine

Aujourd'hui, le Parti socialiste est à la peine. On l'a vu avec son erreur de débutant concernant l'exclusion précipitée d'une candidature masculine interne au Conseil fédéral. On l'a constaté encore dans son approbation rapide et presque servile du ticket UDC. Mauvais sondages obligent, le parti a peur de perdre son deuxième siège au Conseil fédéral. La droite le sent. Et appuie où ça fait mal. En contribuant à l'élection surprise de la Romande Elisabeth Baume-Schneider, elle met une pression supplémentaire sur Alain Berset pour qu'il quitte le navire dans un an afin de rétablir l'équilibre linguistique.

Mais l'idée qui fait son chemin à droite va plus loin. Elle consiste à diviser la gauche

Le PS parviendra-t-il à sauver son deuxième siège face aux ambitions des Verts et aux manœuvres de la droite?

et à installer un Vert ou une Verte à la place d'un socialiste au Conseil fédéral. Un plan irréaliste? On n'en mettrait pas sa main au feu. Les attaques entre PS et Verts se multiplient. La dernière en date a eu lieu récemment sur le plateau de la télévision alémanique. Lors de l'émission politique «Arena», le chef de groupe Roger Nordmann a fait la leçon à son homologue des Verts Aline Trede, laquelle avait eu l'outrecuidance d'accuser le PS et l'UDC de bétonner leurs sièges au Conseil fédéral un an avant les élections.

La législation de trop

Le PS en tout cas a parfaitement compris que la menace verte est bien là. Et donc sa direction, Mattea Meyer en tête, est en train de tresser des lauriers à Alain Berset et espère qu'il reste le plus longtemps possible au Département de l'intérieur. Le Fribourgeois lui-même déclare qu'à 50 ans il déborde d'énergie et qu'il se voit bien rempiler pour un quatrième mandat. Mais après douze ans au pouvoir, il entrera dans une zone dangereuse, celle où l'on fait le mandat de trop. C'est arrivé par exemple au socialiste Moritz Leuenberger.

Le PS parviendra-t-il à sauver son deuxième siège face aux ambitions des Verts et aux manœuvres de la droite? Trop tôt pour le dire. Tout dépendra du résultat des élections fédérales dans moins d'un an. Si le PS chute derrière le PLR, il lui sera difficile de résister aux assauts. On devrait avoir une première indication en mars avec les élections cantonales de Zurich. Comme le disait un ténor du PS, c'est le canton qui donne le ton pour les fédérales. Il y a quatre ans, Zurich avait été annonciateur de l'importante vague verte et du reflux UDC.

Publicité

Annnonce - En collaboration avec la CSS

«Les coûts de la santé reprennent l'ascenseur»

Hausse des primes et pistes pour mieux maîtriser les coûts: ce qu'en dit la CEO de la CSS, Philomena Colatrella.

Cette année, les primes augmentent davantage que les années précédentes. Les coûts croissent-ils avec l'allongement de l'espérance de vie?

La pandémie n'a offert qu'un bref répit aux assurés. Les coûts de la santé repartent à la hausse. On ne peut cependant affirmer que les primes augmentent uniquement parce que nous vivons de plus en plus vieux. Ce sont souvent les deux dernières années de vie qui coûtent le plus cher, quel que soit l'âge. Avant tout, ce sont les progrès de la médecine et les exigences de chacun qui font grimper les coûts de la santé. A cela s'ajoute le fait que le système de santé induit des incitations négatives.

L'une de ces incitations va disparaître à l'avenir.

Le Conseil des États a récemment adopté le financement uniforme des prestations ambulatoires et hospitalières (EFAS). Cette décision montre le chemin des réformes dans le domaine de la santé, qui relèvent plus du marathon que du sprint. Voilà treize années que le financement uniforme EFAS est en discussion. Aux politiques de surmonter les dernières divergences. Désormais, les cantons prennent en charge une partie des coûts des séjours hospitaliers, ce qui allège la charge des assurés.

Dans quels domaines pourrait-on encore économiser?



23 millions de factures: Philomena Colatrella, CEO de la CSS.

La CSS paie chaque année près d'un milliard de francs de factures médicales. Avec de telles sommes, il est extrêmement important que la base pour la facturation soit actuelle. Pourtant, le système tarifaire Tarmed remonte à plus de dix-huit ans. Son successeur

Tardoc, que notre association curafutura a élaboré ensemble avec les médecins, est dans les starting-blocks. Il faut maintenant un dernier effort de la part des partenaires tarifaires et, enfin, la volonté du Conseil fédéral pour que le nouveau système entre en vigueur.

Certains détracteurs affirment que le catalogue de prestations de l'assurance de base n'a cessé de gonfler au fil des ans.

Le fait que certaines prestations, à l'instar des médecines complémentaires, soient payées par l'assurance de base a été décidé en votation par le peuple. Toutefois, la majeure partie de l'augmen-

tation est déterminée par d'autres causes. De nouveaux fournisseurs de prestations et de nouvelles prestations s'ajoutent continuellement à l'assurance de base, alors que les prestations obsolètes ne sont pas remplacées, mais seulement complétées. C'est pourquoi la Confédération et le Parlement doivent faire preuve de plus de discipline en matière de dépenses.

Le prix des médicaments est également sujet à controverse.

En Suisse, par rapport à l'étranger, le prix des médicaments reste élevé. Au lieu de contrôler ces prix seulement tous les trois ans, la Confédération pourrait le faire par exemple chaque année.

Quelle est la contribution des assureurs-maladie à la réduction des coûts?

Le plus grand levier concerne les coûts des prestations. Sur un franc de prime, ceux-ci représentent environ 95 centimes. Chaque année, la CSS reçoit 23 millions de factures que nous contrôlons soigneusement. Ainsi, nous évitons des dépenses injustifiées pour 650 millions de francs par an. Afin de rendre nos systèmes plus efficaces, nous investissons dans l'intelligence artificielle. Toutefois, les décomptes complexes continuent d'être examinés par nos collaborateurs. Et nous enquêtons systématiquement sur les cas de fraude.